

Célébrons les 30 ans du paysage le 12 juin prochain !

12 juin 2023

Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et l'association des paysagistes conseil de l'Etat (APCE) célèbrent les 30 ans de l'APCE et de la Loi Paysage.

2023 se veut une année placée sous le signe du paysage et des enjeux paysagers de la transition écologique. En effet, nous célébrons cette année les 30 ans de l'association des Paysagistes-Conseil de l'Etat et les 30 ans de la loi du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages en France, dite "Loi Paysage".

Le ministère souhaite profiter de ce double anniversaire pour organiser, le 12 juin prochain à la Cité Internationale Universitaire de Paris, une journée dédiée à ces 30 ans et faire valoir l'apport du paysage dans les territoires. Plus particulièrement, il s'agira de mettre en valeur les projets de territoire et les acteurs clés du paysage.

La matinée sera déclinée en trois tables rondes, pour échanger sur le projet de paysage comme outil de la vie démocratique, sur le rôle du paysage dans la préservation du vivant, et sur le rôle de l'APCE dans les prochaines années.

L'après-midi fera la part belle à la mise en perspective historique de la loi Paysage, à son bilan, au projet de territoire comme garant d'un paysage de qualité, aux formations au paysage et aux perspectives ouvertes sur l'avenir, à travers trois autres tables rondes.

Coordonnées

Espace Adenauer, Cité internationale universitaire de Paris
17 Bd Jourdan, 75014 Paris
75014
Paris
Liens utiles
[Plus d'infos](#)